

# Logement Nouvelle-Écosse

## Stratégie nationale sur le logement

### Plan d'action 2019-2022

#### APPROCHE

Nous investirons 88 M\$ afin d'améliorer les conditions de vie de près de 3 000 personnes de la Nouvelle-Écosse ainsi que pour progresser dans la réalisation des objectifs communs liés à la Stratégie nationale sur le logement.

Le plan d'action reflète notre objectif stratégique à long terme, qui est de *préserver, d'élargir et de transformer* le parc de logements abordables de la province au cours des dix prochaines années, tout en faisant progresser les objectifs provinciaux en matière de logement.

Au cours des trois premières années, nous centrerons notre attention sur la *préservation* et la *transformation* des logements sociaux et publics et sur la *stabilisation* du secteur du logement communautaire.

Ces mesures permettront de créer les conditions propices à la transformation du parc de logements et à la mise en œuvre de solutions multiples pour relever les défis en matière de logement communautaire. Elles permettront de plus de prendre un engagement en matière de collaboration interorganismes et en partenariat afin d'obtenir des résultats concrets.

Afin de pouvoir progresser dans la réalisation des objectifs de Logement Nouvelle-Écosse et des priorités provinciales, le plan d'action offre un équilibre entre la création de programmes et la continuité des programmes déjà en place.

#### PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Nos priorités stratégiques sont les suivantes :

- améliorer l'accès à des logements abordables;
- préserver et entretenir le parc de logements sociaux et communautaires;
- maintenir et élargir les partenariats stratégiques;
- veiller à pouvoir relever les nouveaux défis.

L'avancement de ces priorités permettra, au cours des dix prochaines années, de renforcer les programmes dans des domaines clés afin de répondre aux besoins des gens les plus vulnérables en Nouvelle-Écosse, ainsi que de progresser quant à l'obtention des résultats souhaités.

88 M\$

pour les initiatives à coûts partagés

3 000 MÉNAGES

bénéficiaires

2 100 LOGEMENTS SOCIAUX

préservés

1 300 PROPRIÉTAIRES

bénéficiant des programmes de réparation et d'adaptation

450 LOGEMENTS PUBLICS

réparés

300 LOGEMENTS COMMUNAUTAIRES

réparés ou réaménagés

230 SUPPLÉMENTS AU LOYER

pour le marché locatif privé et les logements communautaires

200 SUPPLÉMENTS AU LOYER

associés à un financement continu

## QUI PROFITERA DU PLAN D'ACTION?

Le plan d'action reflète l'engagement à long terme de la province envers les gens les plus vulnérables en Nouvelle-Écosse ainsi qu'à bâtir des collectivités sûres ayant des liens étroits les unes avec les autres. Il permettra d'aider de nombreux groupes vulnérables :

personnes âgées, femmes et enfants fuyant la violence familiale, Autochtones, personnes à risque d'itinérance et personnes handicapées.

Le plan prévoit de renforcer les programmes pour tous les types de logement, d'établir des partenariats avec des fournisseurs de logements privés et communautaires afin d'améliorer l'accès aux logements abordables, de créer des collectivités optimisant le bien-être économique et social des personnes, et de veiller à la durabilité des logements pour les générations à venir. Les investissements seront les suivants :

- 61,7 M\$ pour les activités de réparation et de renouvellement;
- 12,5 M\$ pour les nouvelles constructions;
- 9,5 M\$ pour l'aide au logement abordable.

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Ce financement permettra d'améliorer l'accès au logement social grâce à la construction de nouveaux logements en milieu urbain pour les Autochtones, à l'offre de nouveaux suppléments au loyer à la fois pour les logements communautaires et le marché locatif privé, ainsi qu'à la construction de nouveaux logements grâce à des contributions provinciales versées à des tiers qui recevront un supplément au loyer. Au cours des trois premières années, plus de 360 nouveaux logements abordables associés à une aide au loyer seront donc créés.

## ACCENT SUR LE SECTEUR DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE

Pour le secteur du logement communautaire, les locations du marché privé, les logements associés à une aide au loyer ainsi qu'un investissement prévu de 23 M\$ permettront de favoriser la durabilité du marché des logements abordables dans toute la province.

Cela comprendra des investissements dans l'infrastructure des logements communautaires, les possibilités liées à la gestion et au réaménagement du parc de logements, la gouvernance ainsi que l'examen de la structure de fonctionnement, la gestion des actifs, les processus et la planification, ainsi que la détermination de partenariats stratégiques.

Les investissements permettront de plus de rénover 71 logements en milieu urbain pour les Autochtones au cours des trois premières années.

### 204 LOGEMENTS LOCATIFS ABORDABLES

grâce à la rénovation ou aux nouvelles constructions

### 100 LOGEMENTS PUBLICS

plus accessibles

### 71 LOGEMENTS POUR LES AUTOCHTONES

en milieu urbain réparés

### 65 NOUVEAUX LOGEMENTS

grâce au Fonds de transformation

### 40 NOUVEAUX LOGEMENTS

grâce au Fonds de transformation et au Fonds de co-investissement